



Communiqué de presse

Paris, le 12 juin 2017

FTPA CONSEILLE SIPH DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT INITIÉE PAR MICHELIN

Compagnie Financière Michelin SCmA (CFM), filiale de la Compagnie Générale des Etablissements Michelin, de concert avec la société ivoirienne SIFCA, a annoncé le dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers d'une offre publique d'achat simplifiée sur les actions de Société Internationale de Plantations d'Hévéas (SIPH) non détenues par le concert, à un prix de 85€ par action SIPH.

Cette opération amicale vise en particulier à permettre à CFM et SIFCA, compte tenu de la place de plus en plus importante de l'Afrique de l'Ouest dans la production mondiale de caoutchouc naturel, et dans un contexte de concurrence accrue entre les acteurs de ces marchés, de consolider leurs liens et se renforcer dans le capital de SIPH.

A l'issue de l'offre publique, si les conditions requises sont réunies, CFM demandera la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions SIPH non apportées à l'offre.

Conseils sur l'opération :

Le cabinet **FTPA** conseille SIPH avec une équipe composée d'Alexandre Omaggio, associé, assisté de François-Xavier Beauvisage.

Le groupe Michelin est conseillé par **Gide** avec une équipe composée de Antoine Tézenas du Montcel (associé), Régis Henry (counsel) et Arthur Debourdeaux. Le groupe Michelin est également assisté par **Oddo** en tant qu'établissement présentateur et garant au titre de l'offre publique.

SIFCA est conseillée par **Brugière & Emir** (Daniel Emir).

A propos de FTPA :

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et traite les dossiers stratégiques de nombreuses sociétés qui lui font confiance.

Fondé en 1972, FTPA réunit une équipe de près de 60 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés cotées ou non, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

Contact presse (cabinet FTPA)

Nicolas Leviaux – Agence Elliott & Markus

Tel : 01 53 41 89 99

n.leviaux@elliott-markus.com